



# OTTAWA POLICE SERVICE SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

## AUTORISATION D'ACCÈS EN CAS D'URGENCE

À l'attention de : Gestionnaire des Opérations, Centre des communications  
Service de police d'Ottawa (474, rue Elgin)  
C.P. 9634, Succ. T, Ottawa (ON) K1G 6H5  
[accessinfo@ottawapolice.ca](mailto:accessinfo@ottawapolice.ca)

Le soussigné, par la présente, autorise les agents du Service de police d'Ottawa (SPO) à accéder à l'emplacement/l'immeuble de:

LE NOM OFFICIEL DE L'IMMEUBLE	
PROPRIÉTAIRE(S)	
LOCATION DE L'IMMEUBLE L'adresse complète dans la ville d'Ottawa	

Il est entendu que la présente autorisation d'accès en cas d'urgence permettra aux agents du SPO et aux premiers intervenants de mieux obtenir accès à l'emplacement en cas d'urgence ou d'appel prioritaire de service pouvant être de nature menaçante, cruciale ou pressante, ou en présence d'un crime en cours.

Cette autorisation débute le \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA) et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit révoquée ou que toute autre mesure d'accès soit instaurée.

### Mode d'accès en cas d'urgence applicable

	Le SPO est autorisé par la présente à entrer sur les lieux en composant le 9911 ou le 991 si le système ne permet que trois chiffres (ce code sera programmé par le gestionnaire immobilier ou le propriétaire de l'immeuble) sur le tableau de commande de l'intercom, qui composera le 613-230-6211 et donnera accès en appuyant sur le 9. Si le code '9' est indisponible, veuillez fournir un substitut _____
	Le SPO est, par la présente, autorisé à accéder à l'emplacement à l'aide du <b>code d'accès et/ou code de boîte de verrou</b> suivant: _____ (les détails du code d'accès/code de boîte de verrou demeureront sécurisés et hébergés seulement dans le système informatique interne du SPO).

### Personnel autorisé

NOM (imprime)		AFFILIATION (exemple: compagnie)	
TÉLÉPHONE	CELLULAIRE		COURRIEL
SIGNATURE		DATE	